



# LES PRIX DES AGENTS DU SERVICE EXTÉRIEUR CANADIEN

## Lignes directrices relatives aux mises en candidature

### *Objet :*

En 1990, l'Association professionnelle des agents du Service extérieur (l'APASE) a institué les Prix des agents du Service extérieur canadien comme moyen de souligner la réalisation exceptionnelle d'agents du service extérieur par leurs pairs.

### *Comité de sélection :*

Les lauréats seront choisis par un jury composé d'éminents membres dont l'expérience dans les secteurs tant privé que public leur donne une perspective unique du service extérieur canadien et des nombreux rôles que ses agents sont appelés à jouer au Canada comme à l'étranger.

### *Qui peut présenter une candidature :*

Les candidatures seront acceptées de toutes les parties intéressées, notamment le service extérieur, le secteur privé, les ONG et le grand public.

### *Admissibilité :*

Les candidats aux Prix doivent être des agents faisant carrière au sein du service extérieur qui sont membres du groupe du service extérieur de la fonction publique du Canada (y compris les participants au PPSE) et de l'APASE.

### *Mises en candidature :*

**Il n'y a pas de formulaire à remplir.** Il suffit d'adresser une présentation narrative au Secrétaire du Comité des Prix de l'APASE. Une personne peut soumettre plus d'une candidature, mais chaque candidature doit être présentée séparément.

Le jury accorde beaucoup d'importance à la présentation narrative. C'est pourquoi, cette présentation doit exposer les qualités particulières du candidat ou de la candidate et décrire clairement les raisons pour lesquelles le candidat ou la candidate mérite un prix.

Les candidats aux Prix seront jugés en fonction de leurs réalisations exceptionnelles dans une circonstance particulière et/ou au cours de leur carrière dans le service extérieur, que ce soit lors d'affectations au pays ou à l'étranger. Les critères seront les suivants, mais sans être restrictifs :

- initiative et créativité;
- dévouement au service du Canada et des Canadiens;
- communion efficace avec les cultures dans lesquelles l'agent a oeuvré; et
- capacité d'inspirer les collègues et les relations professionnelles.

La lettre de mise en candidature doit contenir des exemples spécifiques des réalisations qui remplissent les critères susmentionnés. La mise en candidature doit également répondre avec le plus de détails possible aux questions suivantes :

- 1) Quelle candidature présentez-vous?
- 2) Quelle réalisation exceptionnelle cette personne a-t-elle accomplie?

On exigera pour chaque candidat au moins **deux lettres d'appui détaillées afin de renforcer et étayer la candidature**. Il est préférable de joindre ces lettres d'appui à la candidature.

Outre les deux lettres détaillées, il pourrait être utile de fournir les noms d'autres personnes disposées à appuyer votre candidat ou candidate (par exemple: des pairs, des collègues d'autres ministères du gouvernement, du secteur privé, d'ONG et d'autres institutions avec lesquelles l'agent a interagi). Le cas échéant, veuillez fournir les noms, les adresses postales, les adresses de courriel et les numéros de téléphone et de télécopieur au complet. Le Secrétaire du Comité des Prix de l'APASE communiquera avec elles pour obtenir des lettres d'appui détaillées.

Les membres du jury ne tiendront pas compte des lettres d'appui reçues après le 5 mai 2010.

### *Mode de présentation :*

Les candidatures envoyées par la poste ou porteur, par télécopieur ou par courriel seront acceptées.

### *Date limite de présentation de candidatures :*

La date limite pour soumettre les candidatures est le 5 avril 2010.

### *Les candidatures doivent être présentées à :*

Madame Dilys Buckley-Jones  
Secrétaire  
Comité des Prix de l'APASE  
L'Association professionnelle des agents du Service extérieur  
412 - 47, rue Clarence  
Ottawa (Ontario) K1N 9K1 Canada

Téléphone : 613-241-1391 Télécopieur : 613-241-5911 Courriel : lesprix@pafso-apase.com